



Bureau communautaire Mardi 24 Janvier 2023

DECISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 11

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 9

Présents : M. Claude REVEL, Francis BARDEAU, Mme Marie PASSIEUX, M. Claude VALERO, Mme Isabelle SILHOL, M. Olivier BRUN, Mme Myriam GAIRAUD, M. Olivier BERNARDI, M. Joseph RODRIGUEZ

Excusés : M. Bernard COSTE, M. Gérald VALENTINI

Rapporteur : Claude REVEL

Demande de subventions : Partir en Livre 2023

Monsieur REVEL rappelle que par délibération en date du 29 septembre 2020, le Conseil communautaire a approuvé une délégation de pouvoir au Bureau communautaire de la Communauté de communes du Clermontais pour prendre toute décision concernant la sollicitation auprès de toute personne morale de droit public ou privé de subventions ou de participations financière pour des opérations en rapport avec les compétences exercées par l'intercommunalité.

Considérant que la manifestation « Partir en Livre » organisée par le service Lecture Publique depuis 2018 en un point fort et un moment incontournable de la programmation culturelle du Réseau de Bibliothèques du Clermontais.

Cette année, cette programmation permettra aux bibliothécaires du territoire de continuer à mener un travail transversal en s'adressant non seulement au tout public des bibliothèques mais aussi, pour la première fois, à un public scolaire avec en fil conducteur la valorisation de la littérature pour la jeunesse.

Le projet, cette saison, vise la valorisation d'une catégorie de livre bien spécifique, celle de l'album documentaire, sur la thématique de la liberté. Deux albums documentaires – *Permacité, la ville de mes rêves* et *Permavillage, le village de mes rêves* - seront découverts grâce à des ateliers de création en présence de l'auteur.

La manifestation aura lieu du Lundi 3 juillet 2023 au Samedi 8 juillet 2023 inclus. Sept Communes accueilleront l'auteur : Octon, Paulhan, Aspiran, Nébian, Cabrières, Ceyras et Clermont l'Hérault.

Le coût prévisionnel de cette action est estimé à 4 103.41 € TTC financé comme suit :

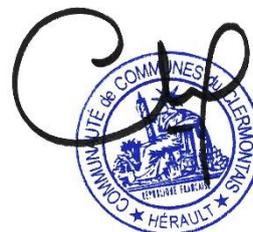
Financeurs	Participation en %	Montant TTC en €
Centre National du Livre	49%	2 000.00€
Autofinancement	51%	2 103.41€
TOTAL	100%	4 103.41€

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** les subventions auprès du Centre National du Livre pour un montant de Deux-Mille-Euros (2 000.00€),
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente décision,
- **RAPPELLE** que toutes les décisions prises par le Bureau en application de ses délégations sont systématiquement rapportées en Conseil communautaire.

Fait à Clermont l'Hérault, le 21 Février 2023

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Claude REVEL.